

Stationnement

120 places supplémentaires en zone Chrono (gratuites 2h)

À compter du 18 novembre, le stationnement gratuit pendant 2 h est élargi au secteur de la Poste, aux allées de Valmy, rue du Collège et rue Lakanal : 120 emplacements qui porteront à 450 le nombre de places gratuites en cœur de Bastide.

Un stationnement gratuit limité à 2h pour favoriser la rotation des véhicules et permettre à tous de trouver facilement une place pour venir en cœur de ville.

Zone Chrono

450 places gratuites en centre-ville



Limité à 2h/jour



Enregistrement obligatoire sur l'horodateur

Parkings gratuits

7/7j - 24/24h

Plus de 1500 places
Rive gauche
Parking de l'Hôtel de Ville
Parc des expositions

Zone Tempo

Stationnement payant et abonnés



Limité à 7h



Paiement en espèces ou par carte bancaire



Cartes d'abonnement

Résidents : 20 €/mois

Actifs : 30 €/mois

Elles sont délivrées sur présentation de la carte grise mentionnant l'adresse du domicile en centre-ville et d'un justificatif de domicile ou, pour la carte actif, d'un certificat de travail ou d'une attestation de l'employeur. Disponibles à la Police municipale.

INFOS RIVERAINS



Modification de la circulation en centre-ville

À compter du 18 novembre 2019

Circulation : ce qui change le 18 novembre 2019

Rue des Cieutat

La circulation change de sens.

Place de l'Amiral Courbet

La circulation passe en sens unique.

Place du 18 juin 1940

La circulation passe en sens unique.
L'entrée et la sortie s'inversent :
entrée par la rue de la Convention,
sortie par celle de l'ancien
Hôtel de Ville.

Rue Notre-Dame

La circulation change de sens.

Place Lafayette

L'entrée se fait par
la rue J.-J. Rousseau
et la sortie par
la rue du Collège.

Rue Lakanal

Passe en sens
unique dans le sens
rue de la Libération,
rue des Cieutat.

Rue Parmentier

La circulation change
de sens entre
la rue Lakanal et
la rue de la Convention.



-  Sens de circulation conservé
-  Nouveau sens de circulation
-  Rues piétonnes